



S'il y a une chose qui requiert presque l'unanimité aujourd'hui et qui force l'admiration de tous, c'est que ces 20 dernières années, des efforts sont faits dans le sens de la construction du pays, des infrastructures et de l'organisation structurelle et fonctionnelle publique. Mais du point de vue de la cohésion sociale, du bien être individuel et collectif, de la justice, de la consolidation de l'Etat de droit et de la paix et surtout du respect des droits humains, dans la perspective du respect de la dignité humaine, principe sacro-saint de l'enseignement social de l'Eglise, des efforts restent à faire à plusieurs niveaux. L'indice de développement humain(IDH) au Bénin est très faible, environ 0,545 en 2019. Le paysage politique qui porte les stratégies de développement demeure morose. Les politiques publiques calquées sur les normes et standards européens sont confrontées aux réalités du pouvoir en contexte démocratique en africain, avec son corolaire de contestation et d'opposition stérile. C'est pourquoi, « **Promouvoir une démocratie au service du développement dans le respect des droits humains et la consolidation de la paix** » apparaît comme une opportunité de cohésion et de dialogue efficace, l'amélioration de l'engagement politique au Bénin. L'année 2023, est donc une année de grands enjeux électoraux et de défis pour la cohésion sociale, la paix et surtout de bonne gouvernance. Cette réalité nous interpelle à plus d'un titre et nous invite à collaborer à une vision commune de développement qui valorise l'homme et tout l'homme.

La thématique annuelle sus présentée sera étudiée à travers trois conférences intitulées conférences de jeudi, trois panels appelés débat du jeudi, trois moments en groupes de réflexion : le carrefour de jeudi ; un atelier de réflexion et de formation avec les étudiants et un symposium annuel.

2. OBJECTIF DU PROJET

L'objectif principal de ce projet est de **promouvoir une démocratie authentique qui place l'homme au cœur de l'action publique, du développement et le valorise**. De façon spécifique, le projet vise à :

- ✎ Réunir les acteurs de différents bords autour d'une même table sur les questions de démocratie et de respect des droits de l'homme dans le but de garantir la paix et la cohésion sociale et d'optimiser la croissance socio-économique ;
- ✎ Tracer le chemin pour une atmosphère apaisée, une cohésion sociale et la paix durable au Bénin ;
- ✎ Renforcer l'Etat de droit et la démocratie, clé de la cohésion sociale ;
- ✎ Repréciser les acquis démocratiques et les libertés fondamentales socle de notre vivre ensemble ;
- ✎ Produire des conclusions (synthèses) scientifiques, outils de sensibilisation pour la paix durable, la cohésion sociale et le renforcement de la démocratie ;
- ✎ Lancer un appel aux acteurs publics afin que tous s'engagent à préserver et maintenir la paix à travers des comportements responsables lors des élections législatives de janvier 2023.

3. PRESENTATION DES ACTIVITES DU PROJET

Les activités prévues pour la mise en œuvre de ce projet annuel se déclinent en trois principaux axes que sont : les conférences, les panels et cercles de réflexion.

3-1. Conférences, panels et cercles de réflexion (triptyque)

Notre souhait, cette année, est de créer des cercles de réflexion autour des thématiques clés animées par des spécialistes des questions socio-politiques et autres, les membres et les habitués de l'IAJP. **A partir de janvier 2023 nous aurons : la conférence du jeudi (conférence à une voix), le débat du jeudi en février (panel de 3 ou 4 voix), le carrefour du jeudi en mars (cercle de réflexions-groupes de travail).** Ce cycle se répètera chaque trimestre avec des thèmes différents découlant du thème d'année.

Triptyque 1 : Premier trimestre (janvier-février-mars)

Données générales sur la démocratie, les droits de l'homme et le développement au Bénin

Ce trimestre nous permettra de passer en revues les concepts de démocratie, de droits de l'homme et de développement. C'est aussi l'occasion pour nous de voir les liens entre ces concepts pour en ressortir l'importance pour une société à la quête du bien être sociale et qui aspire à devenir une

que lié au réel, il puisse travailler à supprimer « l'aliénation de l'individu », « c'est à dire d'accepter le peuple réel comme moteur et l'homme situé comme fin de toute action politique. »⁵. Sommes-nous pleinement conscients de cette réalité au Bénin ? Que pouvons –nous aujourd'hui dire de notre démocratie, en termes de consolidation de la paix et de culture de valeurs humaines ? N'y a-t-il pas à reconsidérer la conception actuelle pour une reconstruction solide de la paix dans notre pays ? Autant de préoccupations qui nous interpellent et qui nous invitent à nous libérer de tout enfermement classique.

☞ Conférence du jeudi : (20 avril 2023)

☞ Débat du jeudi en panel : (11 mai 2023)

☞ Carrefour de jeudi cercles de réflexion–groupe de travail : (22 juin 2023)

Triptyque 3 : Troisième trimestre (juillet-août-septembre)

□ 3^e thème : Promotion d'une démocratie au service du développement humain : une question des droits de l'homme (20 avril 2023)

La problématique du développement et du respect des droits de l'homme en contexte démocratique est une donnée importante dans la gestion de la cité. La production d'extrants qualitatifs induirait significativement de nombreuses transformations au sein de la société dans le sens de la formation de citoyens accomplis ayant à cœur le bien commun mais aussi de l'élaboration de politiques publiques de développement au Bénin. Il s'agit donc de la vision holistique d'une démocratie au service du peuple, une vision qui promeut et valorise la gestion de la cité sans compromettre les besoins du futur. L'Etat a la responsabilité aussi bien de la gouvernance que du développement d'un pays. C'est lui qui garantit au peuple la liberté d'aller et de venir, le respect de ses droits, de sa dignité et le respect de la vie. Cependant, même si « l'Etat a le devoir de surveiller et de conduire l'application des droits de l'homme⁶ », en matière de développement « la première responsabilité ne revient pas à l'Etat mais aux individus et aux groupes ou associations qui composent la société »⁷. Car ils sont les premiers acteurs du développement. Promouvoir une démocratie au service du développement suppose une participation citoyenne qui place les valeurs humaines au cœur de son action. Et « une démocratie authentique n'est possible que dans un Etat de droit et sur la base d'une conception correcte de la personne humaine. Elle requiert la réalisation des conditions nécessaires pour la promotion des personnes, par l'éducation et la formation à un vrai idéal, et aussi l'épanouissement de la "personnalité" de la société par la création de structures de participation et de coresponsabilité » (cf. discours social de l'Eglise catholique, Edi. Bayard, P.880). Pouvons-nous occulter la question des droits de l'homme de la démocratie ou de l'Etat de droit ? Ces questions ne sont-elles pas liées au développement ?

⁵ Raymond B. Goudjo, l'Afrique est-elle mure pour la démocratie ? Symposium de l'IAJP 2005, p.102.

⁶ Jean-Paul II, Centesimus Annus. Cf. Discours social de l'Eglise Catholique.p.882

⁷ Jean-Paul II, Centesimus Annus. Cf. Discours social de l'Eglise Catholique.p.883

- ✎ Conférence du jeudi : (13 juillet 2023)
- ✎ Débat du jeudi en panel : (17 août 2023)
- ✎ Carrefour de jeudi cercles de réflexion-groupe de travail : (14 septembre 2023)

Fait à Cotonou, le 04 janvier 2023



Abbé Eric AGUENOUNON
Directeur de l'IAJP/ CO